

# Conseil Parisien de la Jeunesse

## Recommandations sur les bibliothèques de la Ville de Paris

27 avril 2018

**Le CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris dans son courrier du 25 janvier 2017,**

- Suite à la rencontre avec Bruno JULLIARD, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture, le samedi 2 décembre 2017 lors d'une séance plénière du Conseil Parisien de la Jeunesse ;
- Suite à la rencontre avec le bureau des Bibliothèques de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris le mardi 30 janvier 2018 ;
- Suite à la visite de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris le samedi 3 février 2018 ;
- Suite à la visite de la Médiathèque de la Canopée des Halles le samedi 10 février 2018 ;
- Suite à la visite de la Médiathèque Assia Djébar le samedi 17 février 2018 ;
- Suite à la rencontre avec des volontaires en Service Civique en mission dans les bibliothèques parisiennes le jeudi 8 mars 2018 ;
- Suite à la rencontre avec le cabinet de Bruno Julliard le jeudi 5 avril 2018 ;

### EST D'AVIS QUE :

Les bibliothèques sont des **lieux de culture, d'échanges, de partages et d'accès aux livres pour tous**. Ils doivent rester des lieux ouverts et accessibles à tous les publics. C'est pour cela qu'une attention particulière doit être portée à la **signalétique** et à la **mise en accessibilité de ces lieux**.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite que les Parisien-ne-s **puissent s'approprier leurs bibliothèques** et y **être des acteurs plus que des consommateurs**. À cet égard, les bibliothèques devraient renforcer leur mission de lieux permettant la rencontre et l'échange, tout en restant centrées sur l'accès aux livres et à la culture.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère que les bibliothèques ont tout le potentiel pour devenir des lieux **de partage des savoirs, d'émancipation et de développement de l'esprit critique** et peuvent contribuer au **développement de nouveaux usages et de nouvelles pratiques**. Les attentes des usagers doivent y être encore davantage prises en compte afin d'en faire des équipements **inclusifs** et de véritables **lieux de vie**, ouverts sur le quartier et aux associations locales, loin des images et représentations surannées.

1. Pour renforcer leur rôle de **lieux de rencontres, de développement personnel** permettant notamment **l'émancipation des citoyens**, les bibliothèques pourraient :
  - **devenir des lieux de formation entre usagers**, où ces derniers auraient la possibilité de proposer des ateliers en fonction de leurs connaissances et leurs compétences (ateliers sur la recherche d'emploi, initiations aux outils numériques, aide aux démarches administratives, coaching sur la prise de parole en public...);
  - **se rapprocher des Espaces Publics Numériques et des tiers-lieux** qui proposent de former à de nouveaux savoirs (codage, développement de jeux vidéo). Ces tiers-lieux, qui peuvent prendre des formes variées représentent un levier important de développement économique local ;
  - **contribuer à sensibiliser aux bonnes pratiques citoyennes et durables** en organisant la redistribution des livres qui ne sont plus empruntés pour éviter leur destruction ou encourager le troc et la circulation de livres entre particulier ;
  - **proposer des ateliers en lien avec les établissements scolaires** pour inciter les jeunes à venir dans les bibliothèques, en organisant, par exemple, des ateliers à destination des lycéens pour les aider à réaliser leurs travaux personnels ou à préparer leurs examens ou en lien avec les programmes scolaires.

2. Davantage d'événements pourraient être **organisés dans les bibliothèques et prendre des formes diverses** :
  - au **sein des bibliothèques** : troc de livres, rencontre avec des auteurs sur propositions des usagers, etc. ;
  - **hors-les-murs** : un événement dans l'espace public pour distribuer des livres destinés au rebut sur le modèle des distributions de végétaux, en investissant des lieux en décalage avec l'univers traditionnel des bibliothèques, par exemple au Cimetière du Père Lachaise où sont enterrés de nombreux écrivains ;
  - lors de **grands événements parisiens**, par exemple Nuit Blanche, en organisant simultanément une « Nuit des bibliothèques » ;
  - en proposant **des ateliers de vulgarisation des savoirs**, scientifiques par exemple, en lien avec des journées nationales existantes (Fête de la science, Jour de la Terre, etc.).
  
3. Il est également important de **prendre en compte au mieux les attentes et les envies des Parisiens et Parisiennes**, en leur donnant la parole mais aussi en les faisant participer davantage à la vie de leur bibliothèque. Cela peut passer notamment par :
  - le développement d'**outils permettant d'avoir une meilleure connaissance des besoins et envies des usagers** (enquête annuelle, boîtes à idées ludiques) ;
  - la possibilité pour les usagers de réaliser des **actions de bénévolat au sein de leur bibliothèque** (accompagnement scolaire, lors d'événements ponctuels, pendant les vacances, lectures de contes aux enfants..) pour mieux les impliquer dans la vie de leur bibliothèque et pour maintenir le lien social et renforcer les liens intergénérationnels ;
  - l'organisation de « **Bibliomix** » qui s'inspirerait du modèle des « Muséomix » et qui consisterait à donner la **possibilité à des usagers de concevoir et prototyper des expériences ou projets innovants** dans le cadre d'un marathon créatif de plusieurs jours. Cela pourrait par exemple permettre aux usagers de créer du mobilier innovant pour leur bibliothèque. Des équipements de proximité (Espaces Paris Jeunes, centres sociaux, établissements scolaires, etc.) pourraient être associés à cette démarche.
  
4. Les bibliothèques doivent poursuivre leur **mutation numérique pour correspondre aux nouveaux usages**, notamment des jeunes. Elles doivent, en outre, jouer un **rôle** d'accompagnement de ces mutations qui influencent le rapport des citoyens au livre et à la lecture. Cela peut s'envisager en :
  - assurant la portabilité de la carte de bibliothèque sur smartphone ;
  - donnant une **meilleure visibilité à la page dédié aux bibliothèques sur Paris.fr** et sur les **sites des mairies d'arrondissement** afin que les Parisiens puissent être mieux informés de l'existence des bibliothèques parisiennes et de leur offre ;
  - proposant **un site dynamique multiplateforme qui centralise toutes les informations sur les bibliothèques** et permette une plus grande personnalisation en fonction des goûts et des intérêts des lecteurs, l'inscription à des newsletters thématiques, etc. ;
  - donnant accès à des ouvrages numérisés sur le modèle de Gallica via le site des bibliothèques municipales.
  - permettant aux lecteurs, **lorsqu'ils empruntent des livres, d'accéder à différents services**: pouvoir disposer de la version numérique du livre emprunté, avoir accès aux commentaires et notes des bibliothécaires et lecteurs sur les livres ;
  - valorisant **l'existence de certains équipements** au sein des bibliothèques : prêt de liseuses, multiplier les prises électriques sur les postes de travail, améliorer l'Internet sans fil, etc. ;
  - proposant également une **offre unique permettant d'accéder à l'ensemble des ressources payantes proposées dans les bibliothèques** (il existe aujourd'hui plusieurs offres). La **gratuité des supports CD et DVD pourrait être étendue aux jeunes de moins de 30 ans**.